

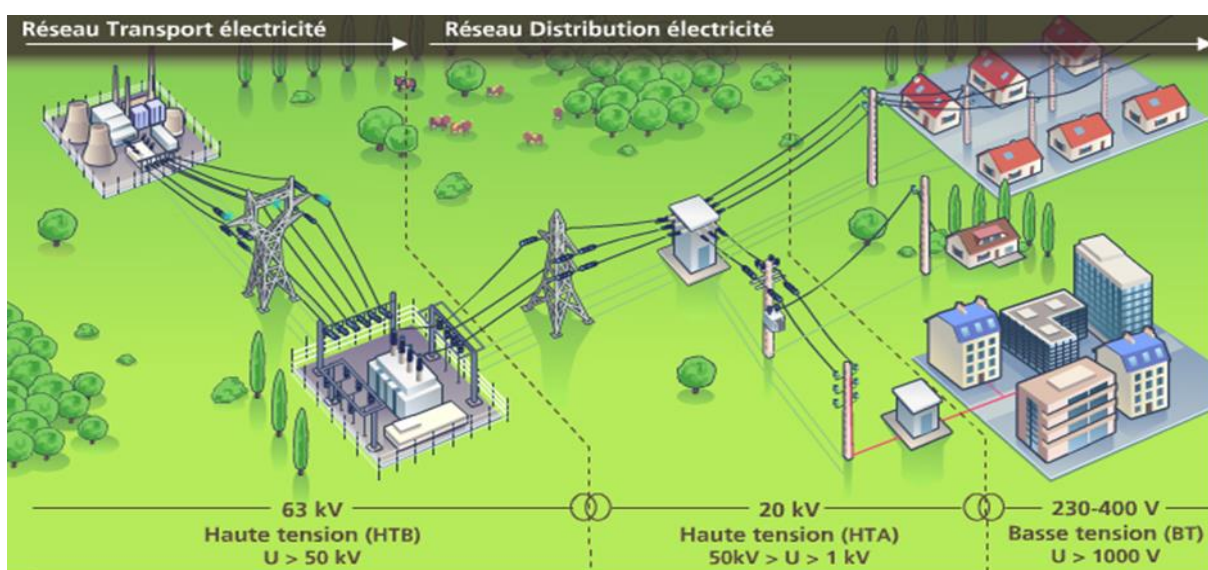


Site internet : www.sdev88.fr



Serge RENAUX
Président du S.D.E.V.

Créé en décembre 1994, le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (S.D.E.V.) est un établissement public de coopération intercommunale chargé d'organiser et de gérer le service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire de l'ensemble des 507 Communes Vosgiennes (377 569 habitants).



Propriétaire des réseaux haute tension de catégorie A (20 000 volts) et basse tension (400/230 volts), il en a confié la gestion (près de 11 000 km et 5700 postes de transformation) à l'entreprise ENEDIS, dont il contrôle annuellement l'activité.

Depuis 2008, le Syndicat exerce également les missions de maîtrise d'ouvrage sur le réseau électrique, et notamment :

- des travaux d'**enfouissement** (dissimulation par la mise en souterrain) pour les communes (rurales et urbaines)
En 2020 : 5 850 000 €
- des travaux d'**extension** (prolongement d'une ligne existante) dans les communes rurales
En 2020 : 1 330 000 €



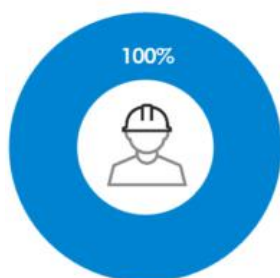
Enfouissement des réseaux à Sandaucourt

- des travaux de **renforcement** (amélioration du réseau en vue d'obtenir une qualité d'électricité satisfaisante pour les usagers) et de **sécurisation** (remplacement des réseaux basse tension en fils nus par du câble torsadé) dans les communes rurales
En 2020 : 2 450 000 €

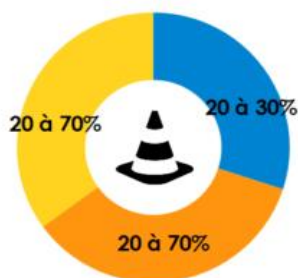
COMPÉTENCE OPTIONNELLE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le service « éclairage public » représente près de 3 équivalents temps plein au sein du SDEV. Un agent est spécifiquement en charge de la gestion de la maintenance. L'adhésion au service « éclairage public » n'est pas soumise à cotisation. Seules des participations aux prestations exécutées pour le compte des communes sont sollicitées par le SDEV.

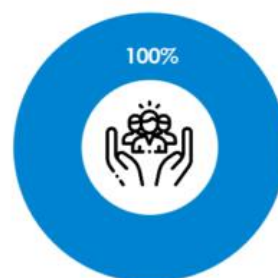
Investissement : répartition des coûts



Maîtrise d'œuvre & maîtrise d'ouvrage

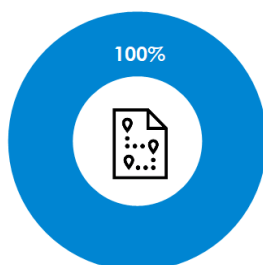


Travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public

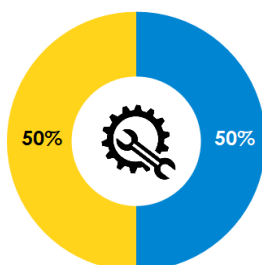


Coût lié à la mise en place du service éclairage public

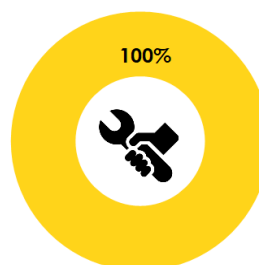
Maintenance : répartition des coûts



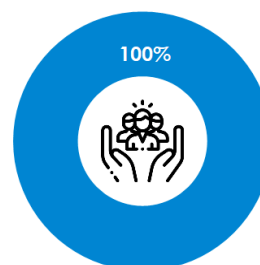
Cartographie du réseau d'éclairage public des communes



Maintenance préventive



Maintenance curative



Coût lié à la mise en place du service éclairage public

COMPÉTENCE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Le SDEV a élaboré un schéma directeur de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, maillant l'ensemble de département.

Il est envisagé d'installer **130 bornes d'ici 4 ans**.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le Syndicat ou à visiter son nouveau site internet www.sdev88.fr

Notre équipe de 19 agents vous accueille au 28 Rue de la Clé d'Or à Epinal, du lundi au vendredi (8h00-12h00/13h00-17h00).